LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1ER AU 15 AVRIL 2016

DOSSIER L'EAU IRRIGUE NOTRE TERRITOIRE

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P4
Jazzellerault : c'est reparti !

COMMERCES P5
Voir « La Vie en rose »

ASSOCIATIONS P11
Demandez le programme du Théâtre de la Taupanne

VIE PRATIQUE P12
Un éclairage public plus économe

Notaires

Mes Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL et Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAULT, LA MONTÉE ROUGE
PAVILLON MITOYEN environ 65m² hab. comprenant :
- en RC surélevé : entrée, cuisine, séjour, trois chambres, salle d'eau, wc ;
- combles accessibles.
Fenêtres en PVC.
Ss-sol à usage de garage, chaufferie (gaz).
Jardin s/terrain de 538m².
Classe énergétique : E Prix : 87 000 € + 3 982 € d'honoraires de négociation (soit 4,58 % TTC)

CHÂTELLERAULT, CAMPAGNE - MAISON
D'HABITATION (aménagée ds une grange en 1999/2000) env 200m² habitables, comprenant :
- RC : séjour-salon (48m²), cuisine aménagée (22m²), arrière-cuisine/réserve, 1 chbre, sdb/douches, wc, chaufferie/buanderie, véranda ;
- à l'ét. : grand palier desservant 3 chbres, salle d'eau, wc.
Pièce carrelée et grenier aménageable sur le tout.
Cour et jardin avec garage sur terrain de 2.440m²
Classe énergétique : C. Prix : 215 000 € + 7 822 € d'honoraires de négociation (soit 3,64 % TTC)

CHÂTELLERAULT, TARGÉ - MAISON ANCIENNE
100m² habitables comprenant :
- RC : cuisine aménagée, sàm-salon avec insert, dégagement, 1 chambre, sdbains, wc ;
- à l'étage : 2 chambres, salle d'eau/wc.
Grenier aménageable. Cave.
Diverses dépendances.
Terrain autour de 1.171m².
Prix : 145 000 € + 5 722 € d'honoraires de négociation (soit 3,95 % TTC)

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 **Châtellerault**
Tél. **05 49 20 02 30**
Fax **05 49 20 02 40**

Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 **Naintré**
Tél. **05 49 90 08 90**
Fax **05 49 90 03 62**
E-mail : bosse.associes@notaires.fr

Orthopédie DUVERGER

MEDIC ALLIANCE
RÉSEAU NATIONAL

Matériel médical
LOCATION - VENTE - LIVRAISON
Maintien et hospitalisation à domicile
Fauteuils roulants - Lits médicalisés
Soulève malade - Fauteuils releveurs

Incontinence

Carte de fidélité sur la gamme TENA

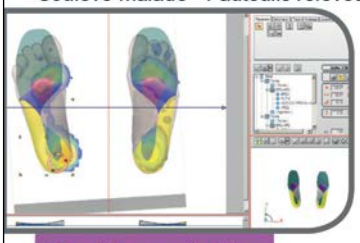

Orthopédie sur mesure
Prothèses - Corsets - Ceintures
Semelles orthopédiques
Bas de contention

Confort
Chaussures dont modèles remboursables sur ordonnance

AGRÉMENT TOUTES CAISSES TIERS PAYANT

21 boulevard Victor Hugo
CHÂTELLERAULT
05 49 21 29 24

Du lundi au vendredi :
9h-12h et **14h-18h30**
Le samedi : **9h-12h30**
Fermé le samedi après-midi

PROJET HABITAT

1 000 CONSEILLERS EN INDRE-ET-LOIRE ET VIENNE POUR UNE RÉPONSE EXPERTE

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

BIEN VOUS CONNAITRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER

blue-com.fr ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2016

flashmonhabitation.com

(1) Offre soumise à conditions selon la réglementation du Prêt à Taux Zéro en vigueur au 01/01/2016, sous réserve d'acception de votre dossier de financement immobilier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. (2) Cette option permet à l'emprunteur de suspendre le paiement d'une échéance (intérêt et capital) tout en choisissant les modalités de reprise de remboursement par conservation du montant de l'échéance, ou de la durée du prêt. Option utilisable dans les conditions et limites prévues au contrats . L'exercice de l'option entraine une modification du coût total du prêt et/ou de la durée de son remboursement. (3) Cette option est exerçable une fois par année civile et permet de majorer ou minorer le montant des échéances de 30% du montant de la dernière échéance payée. Option utilisable dans les conditions et limites prévues au contrats . L'exercice de l'option entraine une modification du coût total du prêt et/ou de la durée de son remboursement. (4) La garantie Perte Emploi est une garantie facultative que vous pouvez souscrire pour les prêts amortissables destinés à l'acquisition, la construction ou rénovation d'une résidence principale ou secondaire non locative. CNP CAUTION Société anonyme au capital de 258 734 553,36 € entièrement libéré. 383 024 098 RCS Paris Entreprise régie par le Code des assurances. Le Label Excellence 2016 est décerné par Les Dossiers de l'Epargne pour récompenser la qualité de ce contrat. CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 - Poitiers - Siège administratif : 45 Boulevard Winston Churchill - 37041 Tours Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Service Communication 02 47 39 81 00. Ed. 03/16. Document non contractuel.

Sécurisation de la ressource en eau. Visite à l'automne dernier des nouveaux bassins de stockage et du bassin de temporisation route de Nonnes.

L'eau, c'est la vie !

L'eau c'est la santé, on ne s'aperçoit de son importance que lorsqu'on en manque ou qu'on la perd !

Chaque mois, Châtellerault dépend exclusivement de la proximité de sa rivière, la Vienne, pour couvrir ses besoins. Cette problématique a perduré tout le long des siècles, d'où les deux priorités que nous avons constamment en tête : la qualité de l'eau au quotidien et l'anticipation d'événements catastrophes totalement exceptionnels.

La municipalité a eu à cœur d'étudier toutes les hypothèses de diversification et d'approvisionnement ; à défaut d'avoir trouvé une solution fiable et durable, la priorité a été donnée au stockage et à la pérennisation des installations.

Si l'eau n'a pas de prix, elle a un coût : nous avons cherché toutes les aides possibles pour atténuer la répercussion des investissements que nous avons réalisés (7 millions d'euros au total) sur les tarifs ; ainsi, en 10 ans, de 2006 à 2016, nous avons réussi à contenir la hausse des tarifs de l'eau à moins de 2% par an !

Maire de Châtellerault,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays Châtelleraudais

Signature avec Michaël Gaillard Ratheau, responsable régional sûreté de la SNCF, de la convention « les marches exploratoires » *(lire ci-dessous)*.

La sécurité, **une priorité.**

Il y a tout juste un an, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été relancé à Châtellerault et un premier bilan a été dressé le 8 mars dernier, en présence du sous-préfet, Jérôme Pacaud et du procureur de la République, Patrick Mairé. Le bilan est très encourageant.

Rappelons que le CLSPD est une instance de concertation et de coordination présidée par le Maire, sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.

Pour 2014-2015, une baisse des chiffres de la délinquance est constatée (de 15 à 35% selon les infractions), notamment pour les cambriolages et les vols. C'est l'action concertée de tous les partenaires publics (représentants de l'État, du Parquet, de l'Éducation nationale, des services de la Ville entre autres) qui a conduit à ces résultats.

Une convention a également été signée entre la SNCF et la Ville de Châtellerault, pour instaurer « les marches exploratoires » afin de lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes dans les gares et aux abords.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin
Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté
Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Nicolas Mahu, Maëlys Juillet
Régie publicitaire: COMWEST 06 61 49 49 51
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

> LES BRÈVES

ESTAMPES ET CYANOTYPES À L'EAP

L'École d'arts plastiques (EAP) dévoile sa programmation culturelle pour le 2e trimestre avec notamment deux nouvelles expositions.
Dans « Contre-jour », l'artiste Eva Aurich présentera du 25 avril au 27 mai ses cyanotypes (procédé photographique monochrome négatif ancien).
Elle animera un atelier sur ce thème le samedi 21 mai (réservation obligatoire).
Tandis que « Estampes » mettra en lumière, aux mêmes dates, les travaux du peintre Shirley Jaffe (ci-dessus)...

> Programme complet à l'EAP et sur www.agglo-chatellerault.fr

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La MJC Les Renardières et l'association « Bon accueil » organisent leur bourse aux vêtements printemps/été, du jeudi 7 au lundi 11 avril. Les adhérents à la MJC pourront déposer leurs vêtements le jeudi 7 avril, de 9h15 à 18h30.
La vente aura ensuite lieu le vendredi 8 de 9h15 à 18h, le samedi 9 de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 17h. La reprise se déroule le lundi 11 avril de 13h à 18h.

> Salle polyvalente des Renardières, rue René Cassin.

DÉCOUVREZ UN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Découvrez le programme des animations du service Pays d'art et d'histoire...
Ce printemps sera marqué par la journée européenne des métiers d'art, la nuit des musées, etc. Mais également par un concours photo consacré au « patrimoine naturel en Pays Châtelleraudais », par la poursuite de l'exposition « de fond en comble ! », par les visites du Théâtre Blossac, par les journées nationales de l'archéologie, et de nombreuses visites et ateliers !

> Retrouvez également toutes les dates, lieux et horaires sur www.agglo-chatellerault.fr

Jazzellerault, bientôt la 23e édition...

L'événement culturel de la scène châtelleraudaise nous embarque bientôt pour un nouveau voyage musical éclectique. Les têtes d'affiches sont connues et les réservations pour les concerts de la grande scène de l'Angelarde sont ouvertes : **Robin McKelle le 27 mai, Hugh Coltman le 28 mai, Chucho Valdés le 31 mai, Richard Bona le 1er juin, Bireli Lagrène & All Stars le 2 juin, Malted Milk & Toni Green le 3 juin**. Les organisateurs peaufinent la programmation de tous les moments musicaux gratuits, sur la scène découverte ou au club…

Le festival se terminera le samedi 4 juin par un concert de clôture, gratuit, place Winston Churchill, avec Electrophazz et en première partie les Groove Catchers… À suivre !

JAZZELLERAULT
Billetterie ouverte du mardi au vendredi de 15h à 18h30 et jeudi et samedi de 10h30 à 12h30
24 place Dupleix
05 49 90 76 89

Par courrier : ACCORD-CHÂTELLERAULT BP 10245 – 86102 Châtellerault Cedex

Bon à savoir

Du mardi 12 au samedi 23 avril (du mardi au vendredi à 15h et les samedis à 15h et 16h30)

CÔTÉ ARCHI

Un coup de Blossac, et ça repart !

Les vacances de printemps se profilent, et le Théâtre Blossac s'apprête à ouvrir ses portes à la visite. Installé dans une ancienne église, c'est l'un des rares exemples de théâtre à l'italienne intégralement restauré à l'identique. Visite découverte, visite ludique, visite machinerie, choisissez votre programme, mais n'oubliez pas de réserver à l'Office de Tourisme !
Réservation : 05 49 21 05 45

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

La rénovation énergétique, en ligne!

Cit'ergie European Energy Award®

ACT'e en Châtelleraudais, c'est le service public de la performance énergétique de l'habitat. Toute une équipe (technicien, conseiller énergie, architecte) vous conseille sur les aspects techniques et financiers de la rénovation énergétique. Toujours la même adresse, au guichet unique de la rénovation : 30 rue Saint-Jacques à Châtellerault. Toujours un seul numéro de téléphone : 05 49 93 00 05. Mais c'est maintenant, aussi, un portail web : **www.acte-renovation.fr**. Vous pouvez, en ligne, faire votre autodiagnostic, créer votre espace personnel, déposer votre demande et votre projet, vous renseigner sur les aides au financement, trouver un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement...

La Vie en rose et en multicolore

Pour la première édition en 2014, une écharpe de 1 367 mètres a été tricotée. En 2015, 62 couvertures ont été rassemblées et, pour cette année, le défi, sous la responsabilité du fromager Patrick Rocher, est de tricoter 620 écharpes multicolores de 20 cm de large et 2 mètres de long. Pour cela, de nombreuses tricoteuses se réunissent tous les 15 jours au cours « d'apéros tricot » pendant lesquels elles font avancer le défi au rythme des aiguilles et bavardages. L'occasion aussi de créer du lien social, de se rencontrer et de se retrouver... Cette année, pas de grande manifestation tout en rose, les 620 écharpes seront présentées et vendues au profit des Restos du cœur et du Secours populaire, lors de la grande brocante organisée par la FAE, le dimanche 3 juillet à Châteauneuf.

Facebook « La Vie en rose Châtellerault » et « Les halles Dupleix Châtellerault »

Pendant « La Vie en rose », tout le centre ville se met aux couleurs de l'événement !

Century 21 : une nouvelle équipe a emménagé !

Depuis le mois de septembre, l'agence immobilière du boulevard Blossac a été reprise par Isabelle Very et Joël Grolier. Tous deux ne sont pas novices sur le marché de l'immobilier : Isabelle Very a 22 ans de notariat derrière elle et Joël Grolier est pour sa part conseiller immobilier depuis plus de 20 ans.En quelques mois, ils ont progressivement étoffé leur réseau de collaborateurs et ce sont aujourd'hui huit salariés qui occupent les trois étages de l'agence ABC Century 21 !

Et Isabelle Very est confiante pour demain : « *Le marché immobilier châtelleraudais a souffert, mais il s'est aujourd'hui stabilisé. De plus, il y a à Châtellerault de très belles habitations, de l'ancien de qualité* ». Ce qui permet à Isabelle Very de fixer de prochains objectifs : « *Aujourd'hui, à l'agence, la partie « transactions » se porte bien. Nous allons désormais ouvrir plus sur la location et développer toute une partie « gestion » pour nos clients* ».

ABC CENTURY 21 - 8 boulevard Blossac
05 49 21 00 30
ag190@century21france.fr

Un piscinier zone d'Argenson

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le monde de la piscine, Emmanuel Boutin, entrepreneur à Lussac-les-Châteaux depuis 2013, vient d'ouvrir une annexe, Manu piscine, dans la zone d'Argenson. Spécialiste dans la construction et la rénovation de piscine, l'entreprise fait aussi du dépannage, de la réparation, du contrôle, l'entretien et la révision de locaux techniques, de la rénovation de liner sur-mesure, etc. Manu Piscine propose des contrats d'entretien ponctuels ou annuels. Il propose également nombre de produits et accessoires pour les piscines : bâches, filtres, échelles, alarmes, volets de sécurité, électrolyseur de sel, réchauffeur électrique, robot, etc.

MANU PISCINE - 16 allée d'Argenson
06 15 98 39 37
manu-piscine.com

Action Ozon, tremplin vers l'emploi, l'insertion dans le domaine de l'entretien

Action Ozon est une association qui a développé un chantier d'insertion. Elle a été créée en 1993 et elle est financée par la Ville de Châtellerault, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC), le Conseil départemental et la Direction départementale du travail.

Dirigée par Marjorie Pilot, Action Ozon c'est 6 salariés permanents et 17 en insertion, actuellement de 22 à 64 ans et d'origines diverses, dont la durée maximale d'accompagnement est de 24 mois.

Action Ozon travaille, à 90 %, dans le domaine de l'entretien : pour les bailleurs sociaux, Habitat de la Vienne et SEM Habitat ; entretien de quartier pour le compte de la Ville et de la CAPC dans le cadre de la gestion urbaine de proximité à Ozon et aux Renardières, ou entretien dans les écoles Lakanal et Littré ; entretien de logements pour l'École de Cirque et les Trois Théâtres avec ici une ouverture sur le culturel. Outre leur travail d'insertion, les salariés bénéficient de formations diverses en lien avec leur projet professionnel. Des stages en entreprise permettent de confirmer un projet, de découvrir un métier ou de se rendre compte qu'il n'est pas fait pour eux.

Action Ozon travaille à 90% dans le domaine de l'entretien.

ACTION OZON - 4, rue Stendhal - 05 49 20 23 73
ass.action.ozon@cegetel.net
Ouvert du lundi au vendredi midi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cab Solution Qualité, proximité et conseil

Créée au début de l'année, Cab Solution s'est installée dans l'atelier numéro 1 de la pépinière René Monory.

Après un parcours dans l'industrie, Charles Betin décide de capitaliser tous ses savoirs, pour créer sa propre entreprise. « *Tous les indicateurs étaient au vert,* raconte-t-il. *Avec son environnement très favorable, la pépinière est rapidement apparue comme le lieu idéal pour développer mon affaire. Je bénéficie de l'expérience des autres entrepreneurs.* » Cab Solution est spécialisée dans le travail du fil électrique, de la coupe au sertissage des contacts. L'assemblage de faisceaux électriques (1) et de leur connectique est au cœur de ses activités. « *La production va de l'unité à quelques centaines. Chaque faisceau est marqué pour un repérage facilité, pour le montage et la maintenance.*» La clientèle de Charles Betin est principalement issue du secteur industriel. Il fournit ainsi des fabricants d'engins et véhicules spéciaux, de machines agricoles, d'appareils de levage ou BTP. L'entreprise affiche de belles perspectives. « *Les prévisions sont bonnes. Je prévois une embauche en 2017. Mon objectif est d'employer une dizaine de personnes dans 5 ans.* »

(1) du simple câble avec quelques fils, aux gros câbles en contenant 500 et plus.

CAB SOLUTION : Pépinière d'entreprises René Monory
2 rue Pierre-Gilles de Gennes. Atelier N° 1
05 49 21 99 23 - 06 62 83 27 78
c.betin@cabsolution.eu - www.cabsolution.eu

Afterwork & Entrepreneurs **Un réseau d'acteurs dynamiques**

Initiés en novembre dernier par le RADEC, en partenariat avec la FAE et le GIC(1), ces rendez-vous après le travail connaissent depuis une bonne fréquentation. « *L'idée est simple : réunir les acteurs économiques le dernier mardi de chaque mois, dans un lieu à chaque fois différent,* explique Julia Kurnikowski-Terrien, responsable du service Économie et Entreprises. *Objectif : échanger, de manière informelle et plus détendue que dans un bureau ou lors d'une réunion, pour les entreprises, c'est une occasion d'agrandir leur réseau, de faire du business, voire de construire des partenariats.*»

Prochain rendez-vous le mardi 26 avril, à 19h, à l'Apicius.

(1) RADEC, Regroupement d'Acteurs pour le Développement Economique Châtelleraudais. FAE, Fédération des Acteurs Économiques. GIC, Groupement Interprofessionnel du Châtelleraudais.

L'EAU IRRIGUE NOTRE TERRITOIRE

Station de pompage à l'usine de traitement rue Jules Duvau.

Évelyne Azihari, conseillère municipale et vice-présidente à l'Agglo en charge du développement durable.

L'eau est le bien de tous. Richesse naturelle, on la sait aujourd'hui rare et précieuse… L'adulte est composé à 60% d'eau (jusqu'à 78% chez les nourrissons !) et en a donc besoin en permanence. Les évolutions climatiques, et les risques de pollution industrielle, font peser de lourdes menaces sur cette ressource… Indispensable à toute forme de vie, il est du devoir de la collectivité, mais aussi de chacun, de ne pas la gaspiller et de tout faire pour la préserver.

Un chantier long et important vient de prendre fin : lancé en 2010, le projet de sécurisation de l'eau potable de la ville de Châtellerault (lire page suivante) a permis l'inauguration cette année d'une nouvelle station de pompage et de deux bassins de secours de 15 000 m^3 qui assurent aux Châtelleraudais près de 5 jours d'eau potable en cas d'incident de pollution de la Vienne. « *C'est le fruit d'une réflexion engagée dès 2008* », rappelle Évelyne Azihari, conseillère municipale et vice-présidente à l'Agglo en charge du développement durable. Depuis 150 ans, l'adduction en eau potable de la ville de Châtellerault est constituée par une prise d'eau unique dans la Vienne, située à 300 m en amont du barrage, et qui dessert l'usine d'eau potable située rue Jules Duvau. « *Des pompages de reconnaissance ont été effectués dans des eaux souterraines. Mais les débits enregistrés et le coût du traitement (qui n'est pas le même que pour une eau de surface, NDLR) ont conduit la collectivité à faire le choix de sécuriser le système actuel plutôt que de diversifier la production.* »

UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

« *Nous avons également la chance de bénéficier à Châtellerault d'une gestion publique de l'eau, au plus proche de l'intérêt des usagers, encadrée par les élus du territoire, sans recherche permanente de profits excessifs* », souligne l'élue. Après l'assainissement, la Ville a confié en 2007 au syndicat public des Eaux de Vienne (SIVEER) la gestion et l'exploitation de la production et de la distribution d'eau potable. « *Une délégation de compétence partielle, puisque nous avons conservé la maîtrise des investissements et du prix de l'eau* ». Ce qui a même permis à l'époque une baisse des prix de 5% pour les usagers.

Aujourd'hui, un nouveau travail collectif se met en place : la réforme territoriale menée par l'État, et plus particulièrement la loi NOTRe adoptée l'été dernier, prévoit le transfert par les Villes aux intercommunalités de la compétence « eau potable ». Date butoir : 1er janvier 2020.

> UNE HISTOIRE DE L'EAU, À CHÂTELLERAULT

Au fur et à mesure que l'hygiène progresse en France, le besoin de conquérir une eau courante accessible à tous se fait ressentir à Châtellerault, dès le début du XIXe siècle. Seuls des puits particuliers et quelques fontaines publiques alimentent la ville : l'eau est donc rare et souvent de mauvaise qualité.

Des bornes-fontaine font progressivement leur apparition (souvent de simples pompes installées sur d'anciens puits), mais il faut attendre 1868 pour qu'apparaisse un vrai système de distribution d'eau, à partir de la Vienne.
L'idée d'une prise d'eau en aval du barrage de la manufacture et la transformation en réservoir de l'une des tours du pont Henri IV est vite abandonnée… Mais réétudiée dès les années 1860 avec cette fois, une prise d'eau en amont du barrage, à 300 m : 229 litres/seconde sont captés rive droite, acheminés à un réservoir de 2 000 m^3 puis répartis dans la ville via 3 réseaux de plus de 8 km en tout. Des robinets apparaissent dans les domiciles… mais pas encore de compteurs !
Pour entretenir et développer ces réseaux, une entente est signée avec la Compagnie Lyonnaise des Eaux en 1881, pour une durée de 50 ans.

L'EAU COURANTE, C'EST BIEN. UNE EAU POTABLE, C'EST MIEUX !

Mais cette entente va connaître une rupture anticipée en 1913 : l'urgence d'une eau plus saine pousse la municipalité à choisir un système de filtration et de stérilisation par l'ozone, proposé par la Compagnie Générale de l'Ozone, concurrente de la Lyonnaise…

Agrémenté par la suite d'un monument commémorant le centenaire de la Révolution Française, le premier château d'eau de la ville surplombe toujours le square Gambetta. On peut y lire : « *En l'année 1868 sous le règne de Napoléon III empereur des Français / Alexandre Rivière, chevalier de la légion d'honneur et maire de Châtellerault / a fait installer en vertu des délibérations du conseil municipal / cette distribution d'eau (…)* »

Il faut attendre 1925 et l'inauguration de l'usine de traitement des eaux par l'ozone pour enfin obtenir une eau potable de grande qualité à Châtellerault.

Pour aller plus loin, voir les études de Pierre Bugnet et Bernard Poignant au Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives (CCHA).

> SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU DE LA VILLE

La nouvelle prise d'eau de la pointe de Forclan dispose de 3 pompes pouvant assurer un débit de 1 000 m^3 par heure.

Constituée d'une prise d'eau unique dans la Vienne *(lire page 7)*, l'adduction en eau potable de Châtellerault était vulnérable, puisqu'en cas de pollution de la rivière, la ville ne pouvait alors plus s'approvisionner : l'eau disponible dans les châteaux d'eau ne permettait d'assurer qu'une autonomie d'une journée…

Décidé en 2008, un imposant chantier a donc vu le jour :

- Une nouvelle prise d'eau a été installée à Cenon-sur-Vienne, pointe de Forclan, avec un système d'alerte en cas de pollution, et une autre, de secours, a été installée sur le Clain à Naintré.
- Un bassin de temporisation et deux bassins de stockage d'eau brute (15 000m^3 chacun) ont été creusés route de Nonnes.
- Des kilomètres de conduite d'eau brute relient désormais les prises d'eau et l'usine de traitement.

Ces installations représentent 7 millions d'euros d'investissement (l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental ont participé au financement à hauteur de 1,3 million d'euros). Il s'agit du plus gros investissement de la Ville sous l'actuelle mandature. Désormais, en cas de pollution, les habitants de Châtellerault disposeront d'eau potable pendant au moins 5 jours (2 jours grâce aux différents châteaux d'eau et 3 jours grâce aux nouveaux bassins de stockage route de Nonnes).

> RENDRE POTABLE L'EAU DE LA RIVIÈRE : UN PROCESSUS COMPLEXE

Visite de l'usine de traitement des eaux en novembre dernier.

Inaugurée en 1925, l'usine de traitement des eaux rue Jules Duvau produit en moyenne 750m³ par heure pour assurer la consommation de la commune. Mais du pompage dans la Vienne à la sortie au robinet du domicile, le processus reste complexe :

- Pompage de l'eau brute directement dans la Vienne. La prise d'eau initialement située à 50m de l'usine va progressivement être abandonnée au profit des nouvelles prises inaugurées récemment pointe de Forclan et sur le Clain.
- Floculation/décantation. Directement après avoir été pompée dans la Vienne, l'eau connaît une préozonation qui permet une première oxydation de la matière organique, du fer et du manganèse qu'elle contient. Puis la floculation élimine les matières en suspension grâce à un coagulant (sulfate d'alumine) : les fines particules s'agrègent en « flocs ». Après la décantation, l'injection d'eau de chaux pour la reminéralisation de l'eau (apport en calcium) et l'équilibre du Ph (neutralité).
- Filtration sur sable.
- Désinfection par l'ozone.
- Filtration sur charbon actif.
- L'eau est prête à être dégustée !

> UN SYNDICAT POUR PRÉSERVER LA VIENNE ET SES AFFLUENTS

Opération d'arrachage de la « jussie » l'été dernier.

Né le 1er janvier 2015 de la fusion de trois syndicats des rivières Vienne, Ozon, Dive et Rin, le Syndicat Rivière Vienne et Affluents (SyRVA) a pour mission la gestion et la préservation du milieu aquatique et du bassin versant. Ce syndicat est une collectivité territoriale qui compte actuellement 24 communes (dont Châtellerault et la moitié des communes de l'Agglo).

Toute l'année, le SyRVA a pour objectif de promouvoir, de financer, de faire exécuter ou d'exécuter et de gérer les études et les travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien de la rivière « Vienne », de ses affluents et du réseau hydrographique en général sur le territoire des communes adhérentes. Le syndicat tient compte de la sécurité des biens et des personnes, de la qualité de l'eau, de la préservation des écosystèmes et de la valorisation de l'eau et des berges comme ressource économique destinée à l'ensemble des usagers : piégeage de ragondins, ateliers ouverts au public sur l'analyse d'un sol ou le rôle des vers de terre…

Il organise des opérations d'arrachage de la jussie, une herbe invasive qui prolifère notamment dans l'environnement aquatique de la Vienne et sur notre territoire.

> CSAD-C ESCRIME

La botte secrète des escrimeurs châtelleraudais

Nouveau président, salle d'entraînement refaite : la section escrime du CSAD-C est armée pour faire une belle saison.

Qui n'a jamais rêvé de tenir une épée en main, pour se glisser dans la peau d'un escrimeur, façon film de cape et d'épée. Ce ne sont pas les membres de la section escrime du CSAD-C qui vous diront le contraire ! Tous les vendredis soirs, ils se retrouvent pour croiser le fer.

La salle d'entraînement, située dans les étages du musée Auto Moto Vélo, résonne alors de leurs escarmouches. « *Elle a récemment été refaite. Nous avons vraiment de bonnes conditions pour nous entraîner,* » se félicite Thibault Herault, président de la section depuis cette saison. À 20 ans, ce châtelleraudais d'origine n'en est pas à sa première dans le monde de l'escrime. Dix ans déjà qu'il enchaîne fentes et touches. Il faut dire qu'on peut commencer l'escrime assez tôt. « *Le plus jeune du club a 5 ans. Les petits débutent avec de vrais équipements, comme les grands. Ils commencent la compétition en poussin, dès 6 ans. L'escrime est un sport qui conjugue discipline, tactique et rapidité. C'est aussi une bonne école pour apprendre le respect des autres !* »Une botte secrète que le club vous invite à venir partager.

Tarif : 250 € par an pour la première inscription. Équipements fournis par le club.

L'Agglo a aussi sa championne : Mélissa Albert (ci-contre à gauche, lors d'une compétition au Kremlin-Bicêtre – 94) est aussi une championne au sabre ! S'entraînant sur son temps libre, elle s'est récemment classée lors de la compétition annuelle organisée en Écosse les 30 et 31 janvier derniers par l'Université de Stirling (6e en individuel et 3e en équipe).

CONTACT :
Thibault Herault
06 38 81 21 69
thibault.herault@hotmail.com
Panagiotis Dimitriadis, (vice-président)
06 72 10 24 47
alexis.pandexios@gmail.com

Un open régional en avril

Les 23 et 24 avril prochains, les escrimeurs de la région seront en compétition à Châtellerault. Déjà organisé à deux reprises les années passées par le CSAD-C, cet open régional se déroulera au gymnase du Sanital. «*C'est une compétition en individuel,* explique Thibault Herault, *seule la catégorie Minimes n'est pas représentée. Fleuret et épée sont au programme chez les escrimeuses et les escrimeurs. L'open compte pour le classement régional.* » Entrée libre. Samedi dès 14 h, dimanche dès 9 h.

> BADMINTON

Le CSAD-C monte au filet

Créée en 1998, la section badminton du CSAD-C propose une pratique loisirs de ce sport de raquette. Toutes les semaines, sauf pendant les vacances de Noël et au mois d'août, les membres du club s'entraînent au gymnase du collège Jean Macé. Trois séances sont ainsi à leur disposition [1].

« *Il n'y a pas de contrainte,* commente Isabelle Auger, responsable de la section depuis deux saisons. *Les membres du club viennent jouer quand ils le veulent. Nous avons la chance de disposer de sept terrains. Les vestiaires, les sanitaires et les douches ont été refaits récemment. Nous disposons vraiment d'un bon équipement !* » Le club compte près de 135 membres, de tout âge et de tout niveau. Objectif : prendre du plaisir et passer du bon temps. « *Notre licence coûte 47 € par an. Le club fournit raquettes et volants. Il en existe deux sortes. Pour les volants en plume, pas besoin de taper fort ! On joue plus sur les effets, le placement, la stratégie. Les échanges sont très rapides. Lors d'un smash, un volant de ce genre peut être propulsé à 400 km/h. Avec ceux en plastique, on peut taper plus fort. Le toucher est vraiment différent.* » Côté compétition, le club organise un tournoi externe à l'automne. L'occasion de rencontrer des clubs de la Vienne et des départements voisins. Le dimanche 3 avril prochain, c'est une compétition entre les membres du club qui aura lieu au gymnase Jean Macé. Une bonne manière de découvrir cette discipline et pourquoi pas, monter au filet vous aussi !

(1)lundi et jeudi de 18h30 à 22h30. Mardi de 20h30 à 22h30.

CONTACT : 05 49 85 95 83 - Bad.chatellerault@gmail.com

> THÉÂTRE POPULAIRE DE CHÂTELLERAULT

Demandez **le programme !**

Le TPC occupe dans la vie culturelle châtelleraudaise une place à part. Créé en octobre 1964 avec l'objectif de faire du théâtre amateur et de le diffuser, le TPC est une grande famille dont les membres partagent le même amour du théâtre. Une association où « l'on rentre avec un pied et où l'on finit par passer sa vie !... ». En 1972, le TPC a investi un hangar : les anciens ateliers bois et fer du collège de Châtellerault, devenus les ateliers municipaux. L'association s'est employée à en faire le Théâtre de la Taupanne : un véritable théâtre, avec un très bel espace scénique…

De 1964 à 2016, le TPC a monté pas moins de 38 pièces. Chacune d'elles demandant une année de répétition, pour au moins une quinzaine de représentations. « *Des pièces qui ont du sens et une qualité esthétique ambitieuse, tout en s'adressant à un public très large* », souligne Jean-Pierre Duffourc-Bazin, le directeur. À son répertoire, des auteurs contemporains, vivants, joués par une troupe d'une vingtaine de comédiens amateurs, qui ont de 8 à 82 ans. Après Proudhon modèle Courbet, une pièce de Jean Pétrement, jouée au festival d'Avignon, à Paris, au Musée d'Orsay, confiée pour la première fois à des comédiens amateurs, le TPC va présenter l'Atelier de Jean-Claude Grumberg. La saison continuera avec Jacques et son maître de Milan Kundera et Du Vent dans les branches de sassafras de René de Obaldia. Un répertoire de haut vol, joué par une troupe d'amateurs très éclairés : les Châtelleraudais ont beaucoup de chance…

THÉÂTRE DE LA TAUPANNE
L'Atelier de Jean-Claude Grumberg
Les vendredis 8, 22 et 29 avril à 20h30
Le samedi 2 avril à 20h30 - Les Dimanches 17 et 24 avril à 15h
Programme complet : www.tpc86.info

L'Atelier : un spectacle d'humour et d'émotion.

© TPC - Yves Lafosse

> LA MAISON FAMILIALE ET RURALE DE FONTEVEILLE

Le collège **« sur mesure »**

Établissement scolaire privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, la Maison Familiale et Rurale de Fonteveille a pour spécialité l'alternance. Geoffroy Magaud, son directeur, en souligne la spécificité: « *Les collégiens bénéficient, dès l'âge de 14 ans, d'une vraie alternance : 50% du temps en entreprise, 50% à la MFR ; ce qui leur permet de se frotter à la réalité du terrain* ».

Les classes de 4e et de 3e sont avant tout des classes d'orientation. Des stages, tout au long de l'année, leur permettent de découvrir les métiers de la vente, de la restauration, du service, de l'artisanat, de la mécanique, de l'élevage, des métiers du cheval. S'ils suivent les cours d'enseignement général comme les autres collégiens, les élèves de cette école « sur mesure» vivent une scolarité qui n'est pas classique, avec un vrai suivi personnalisé, un apprentissage de la vie de groupe, des visites, des interventions et des voyages d'étude.

Depuis septembre dernier, une expérience de la réalité de l'entreprise « grandeur nature » leur est offerte. Encadrés par Myriam Rabusseau, directrice-adjointe de la MFR, en partenariat avec Entreprendre pour Apprendre en Poitou-Charentes, huit élèves de 4e ont créé leur mini-entreprise, qu'ils ont baptisée Team'Pousse. Dirigée comme une SCOP (Société Coopérative et Participative), la très jeune société a pour objectif de vendre le fumier produit par les 23 chevaux de la MFR. De la maturation du fumier à sa commercialisation, Team'Pousse est une « équipe qui fait pousser vos jardins ».

Le fumier produit par les chevaux de la MFR sera commercialisé par la mini-entreprise le samedi matin sur le marché de Châteauneuf.

MAISON FAMILIALE ET RURALE DE FONTEVEILLE
224 route de Richelieu
Tél. 05 49 21 11 16
mfr.fonteveille@mfr.asso.fr

> ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville se mobilise **et réalise des économies**

Depuis plusieurs années, la Ville s'est lancée dans un vaste programme de réduction de son impact énergétique. Modernisation des équipements, extinctions nocturnes : une démarche qui allie efficacité énergétique et réduction des coûts. Une mobilisation sans précédent, pour préserver notre environnement tout en réalisant des économies, pour que tout le monde y gagne !

Opération de remplacement des luminaires boulevard Blossac : le nouveau modèle (au 1er plan) remplacera l'ensemble des anciens lampadaires (au second plan).

Le bilan réalisé sur les actions menées depuis 2011, parle de lui-même. Grâce aux investissements consentis par la Ville, une économie générale de 32 % de KWh a été réalisée sur la période 2011-2014. Sans cet effort, la facture d'électricité de l'éclairage public en 2014 aurait été de 551 000 € au lieu de 369 000 €.

De nouveaux luminaires

Depuis février dernier l'ensemble des luminaires du boulevard Blossac sont remplacés : la moitié a été changée et l'autre moitié le sera courant mars. Les équipements ont été remplacés par des lanternes de type LED. Une avancée technique accompagnée par l'installation d'un système innovant, avec parafoudre et régulateur. La puissance des lanternes peut être abaissée de 50 %, de 23h30 à 5h30. Le niveau d'éclairement est plus faible, mais raisonnable. Ce procédé permet un gain énergétique important. La consommation en effet ramenée à 45 Wh au lieu de 200 Wh, pour chaque luminaire, l'économie pour la Ville est de 16 836 € par an. Dans les autres quartiers de la ville, le programme d'investissement se poursuit. Le remplacement des lampes à mercure, avec installation d'une régulation de puissance, générera à lui seul une économie de 3 900 € par an.

Des coupures nocturnes étendues

Après une première expérience concluante menée dès 2012, les coupures nocturnes ont été étendues à d'autres quartiers de la ville. Les études préalables, effectuées sur ces nouveaux secteurs, ont démontré le bien-fondé d'une telle démarche. Les coupures nocturnes de l'éclairage public, de 1h à 6h du matin, ont jusqu'alors généré une économie de 65 000 € par an. L'extension à d'autres secteurs, depuis le 15 février dernier, permettra d'économiser 58 000 € annuellement. **Au total, cela représente 123 000 € par an de dépenses en moins sur le budget de la Ville.** Il est important de souligner également que depuis 2012, aucune hausse de la délinquance n'a été observée la nuit dans les quartiers concernés par ces coupures successives.

Des économies d'éclairage au centre aquatique

L'amélioration de l'éclairage du centre aquatique a également apporté de bons résultats. Le remplacement des lampes par des LED, a permis de réduire considérablement la puissance des luminaires. Avec la mise en place d'une gestion centralisée et automatisée de l'ensemble de l'éclairage, **c'est une économie de 40 000 € par an** qui est programmée dans cet équipement. L'investissement total de l'opération est de 200 000 €, dont 80 % pris en charge par l'État.

Les nouvelles lanternes LED sont notamment équipées d'un régulateur : moduler l'intensité de l'éclairage la nuit permettra un gain énergétique important.

LE PANNEAU DU MOIS :

« PRÉSENCE D'UN PASSAGE POUR PIÉTON »

Ce panneau indique à l'usager de la route que l'espace situé au-delà est un passage pour piétons.

Pour rappel, « *tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire (...)* » (art. R415-11 du Code de la route).

Le conducteur qui ne respecte pas cette règle s'expose à une amende de 4e classe et/ou à une suspension de son permis de conduire de 3 ans au plus.

En ville, un tiers des piétons renversés le sont sur un passage pour piéton !

SACS-POUBELLE

Toujours gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont désormais distribués le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

À NOTER

- En cas de difficulté à vous déplacer au jour et aux heures de distribution, vous pouvez remettre votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile à un tiers pour retirer vos sacs à votre place.
- Des places de stationnements sont spécialement dédiées aux usagers venant retirer leurs sacs, devant la salle Clemenceau.

Prochains rendez-vous : mercredi 6 avril 2016

Rapprochez-vous de votre mairie-annexe pour connaître ses jours et horaires de distribution.

MARCHÉ DE TARGÉ

NOUVEAU !

Le premier marché de Targé se tiendra le **vendredi 8 avril, de 16h à 20h, place de la Butte**.

Ce nouveau rendez-vous aura ensuite lieu tous les 2e vendredi de chaque mois, aux mêmes horaires.

CONSULTATION PUBLIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Préfecture organise une consultation du public du 14 mars au 17 mai pour l'élaboration du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de la voie ferrée « ligne Paris-Bordeaux ».

Le public peut adresser ses observations sur le projet à la Direction départementale des territoires soit à l'adresse suivante :

20 rue de la providence - 86000 POITIERS,
soit par courriel à : ddt-spr-cvsr@vienne.gouv.fr

Renseignements sur le site www.vienne.gouv.fr

DÉCHETS

« TOUS AU COMPOST ! »

Chaque année, des particuliers, des écoles et des entreprises font visiter leurs sites de compostage pendant une semaine. Du 2 au 8 avril, ils échangent avec les visiteurs curieux de nouvelles techniques, ou tout simplement de jardinage.

Samedi 2 avril, l'Agglo organise une visite gratuite en bus de 9h à 12h (départ du centre technique municipal) : collège Jean Macé (compostage collectif cantine scolaire) EHPAD de Senillé (poulailler + compostage en pavillon) puis collation à la Résidence Jeanne d'Arc (compostage collectif de particuliers) avant le retour au CTM.

Inscription au n° vert 0 800 835 821 ou par mail à melissa.albert@capc-chatellerault.fr

DÉCHÈTERIES

N'oubliez pas ! Dès le 2 mai, le badge sera obligatoire pour accéder à votre déchèterie !

Renvoyez vite votre formulaire papier ou remplissez-le en ligne sur www.agglo-chatellerault.fr

SANTÉ PUBLIQUE

COLLECTE DE SANG

EFS
Donnez, Redonnez
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Même jour, même heure, même lieu : **le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.**

La prochaine collecte aura lieu jeudi 28 avril,
12 avenue Camille Pagé.

LES DISEUX ET LES FAISEUX

L'amnésie du PS devient pathologique : ancien théâtre, site de l'ancien hôpital, place Zola, rue Sully, rue Gaudeau-Lerpinière, quartier Saint-Romain, parking de la Melette, stationnement de rotation avec 1 heure gratuite et 20 minutes pour les horodateurs, remplissage du parking St-Jacques grâce à des tarifs aménagés, nouvelle école au centre-ville, parking Alaman, cinéma, maison Descartes, Hôtel Sully, appel au privé pour l'îlot des Cordeliers, espace Clemenceau… c'est vrai, le centre-ville a été abandonné !

Les projets en cours : l'aménagement des bords de Vienne, la réhabilitation du site de la Star, l'achat toujours en attente de l'ancienne école de gendarmerie avec les premières réalisations dès 2016.

Comme on dit en patois : il y a les diseux oublieux et les faiseux !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

ERREURS ET OCCASIONS PERDUES

33 540 Châtelleraudais en 2008, 31 261 en 2013, moins 2 279 habitants en 5 ans… et sûrement encore moins aujourd'hui. La diminution de la population – même si elle n'est pas nouvelle – s 'accentue donc et, autre constat inquiétant, les habitants vieillissent, les jeunes partent.

Véritable déclin que les élus de la majorité ne combattent pas véritablement, par exemple en se préoccupant davantage du centre-ville.

Ainsi :

La fermeture de l'école de gendarmerie a été un drame … Et rien ne bouge sur le site depuis 2008. Pourtant la possibilité du renouveau du centre-ville est bien là ! Emplois tertiaires, offres de bureaux partagés, pôle pour artisans, formation au numérique et commissariat. L'avenir, le développement de Châtellerault se joueront là.

Quant aux travaux en centre-ville : peu de choses depuis la rénovation de la rue Bourbon et des halles… en 2006 ! A quand la rénovation des rues, Portes Saint-Jacques, Vieille poissonnerie ou Aqueduc ?

Et que dire de l'EHPAD, le « village » pour personnes âgées ! Quelle erreur de ne pas l'avoir maintenu en centre-ville !

Un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive. Il proposera sans doute de nouvelles orientations. Mais il ne rattrapera pas les occasions perdues et les erreurs déjà commises.

Le groupe de la Gauche : M. Guérin, F. Méry, P. Baraudon, M. Metais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin

DÉCHÈTTERIE

Nous avons tous reçu des formulaires de demande de carte d'accès à la déchetterie. Le conseil municipal n'a jamais évoqué ce sujet. Nous nous interrogeons sur le coût de gestion de ces cartes et sur leur utilité. Si le but est de limiter l'accès à la déchetterie, la conséquence sera les dépôts sauvages. Par le passé il y avait déjà eu des cartes, puis supprimées.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine » É. Audebert, L. Brard

NDLR - La compétence « déchet » relève de l'Agglo et non pas de la Ville. Les cartes d'accès ont été instaurées afin d'éviter que les personnes hors de l'Agglo déposent leurs déchets alors qu'ils ne participent pas au financement de gestion.

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

Ba Buttazzoni & associés
104, Bd Blossac - Châtellerault
www.agenceba.com
Tél. : 05.49.85.26.56
chatellerault@agenceba.com

CHATELLERAULT EST

Appartement T3 au premier étage, refait à neuf, comprenant : un séjour, avec cuisine équipée, 2 chambres, une salle d'eau, un W.C. séparé. DPE : E

Loyer : 415 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 340 €
état des lieux : 75 €

PROCHE CENTRE VILLE

Studio dans une résidence sécurisée, comprenant : une entrée avec placard, une pièce principale, une cuisine séparée aménagée, une salle de bains, W.C. séparé. DPE : D

Loyer : 350 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 208 €
état des lieux : 96 €

DANGE SAINT ROMAIN

Pavillon de plain-pied comprenant cuisine aménagée ouverte sur le séjour, 3 chambres, salle de bains avec baignoire et douche, arrière cuisine. Terrain clos. Chauffage au sol. Garage. DPE : D

Loyer : 650 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 550 €
état des lieux : 100 €

QUARTIER PISCINE

Maison en parfait état comprenant : au rez-de-chaussée, une entrée, un grand salon séjour, une cuisine séparée aménagée, W.C séparé. Au premier étage, trois chambres, une salle de bains avec W.C. DPE : E

Loyer : 550 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 450 €
état des lieux : 100 €

Réalisation : APPCH - RCS Poitiers 503 430 118 - Tél. : 05 49 88 03 31

Location Vente Gestion Syndic

Qui vous a loué ce beau T4 pour moins de 380 €* à Châtellerault ?

La SEM on aime !

Le logement aidé de qualité
du Pays Châtelleraudais

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

05 49 85 94 94
www.semhpc.fr

* Données non contractuelles : exemple pour un appartement situé au 4e étage sans ascenseur

Les Logis de
La Rimbertière

- Baptêmes, mariages, communions...
- Salle de réception avec cuisine équipée
- Hébergements meublés (capacité : 56 personnes)

LOCATION DE SALLE

Salle et gîtes sur le même site

Pour vos fêtes et réunions de famille à Châtellerault

51 rue de la Pinotière - 86540 Thuré - Sylvie Longeau 06 75 73 20 38
info@larimbertiere.fr - www.larimbertiere.fr

VOS YEUX MERITENT LE MEILLEUR !

Confort
Qualité
Services
Vienne Optique
Notre mission, votre vision
Précision
Technologie

Galerie C.Cial E.LECLERC
CHÂTELLERAULT
05 49 20 15 80

Pour aller au lycée

J'utilise les TAC !

05 49 21 15 15
www.bustac.com
@bus_tac

Kilos en trop ?
“Ma diététicienne
Ma solution !
Véronique
-7kg
EN 2 MOIS
NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire
La méthode Naturhouse
1. Suivi hebdomadaire avec votre diététicienne
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes
Les + Naturhouse
> Un accompagnement toutes les semaines par un professionnel de santé : une diététicienne - nutritionniste diplômée.
> Ce n'est pas un régime : C'est un rééquilibrage alimentaire.
> Pas de sensation de faim : La méthode s'adapte à votre rythme de vie.
> Une perte de poids durable : Avec les phases de stabilisation et d'entretien.
suivi diététique
naturhouse.fr
7 avenue Georges Clémenceau
CHÂTELLERAULT
05 49 23 08 85

BAILE immobilier BASCOULERGUE
ACHATS-VENTES-LOCATIONS-GESTIONS
UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE
www.immobilierbascoulergue.fr
RECHERCHONS PAVILLONS À LOUER
VENTES
UNE VISITE S'IMPOSE !
79 180 € F.A.I
Réf. : 9189 - CHÂTELLERAULT Agréable maison proche commerces. Cuisine aménagée, salon, véranda. Étage : 3 chambres. Jardinet.. Garage. DPE : D.
MÉRITE UNE VISITE !
135 680 € F.A.I
Réf. : 9202 - NAINTRÉ Centre maison de plain pied - Séjour spacieux - Cuisine aménagée - 2 ch - Bonne isolation. Terrain agréable - DPE : D
148 400 € F.A.I
Réf. : 9051 - CHÂTELLERAULT maison dans quartier calme et proche de toute commodité - Beau salon/séjour avec cheminée - Cuisine aménagée - 4 ch. Garage - Terrain clos. DPE : D
169 600 € F.A.I
Réf. : 9190 - CHÂTELLERAULT Quartier calme maison sur sous sol très lumineuse. Séjour, cuisine, 4 chambres, bureau. Terrain - DPE : E
UNE VISITE S'IMPOSE !
206 700 € F.A.I
Réf. : 9040 - CHÂTELLERAULT EST dans un secteur calme et agréable, pavillon décoré avec goût. Bel espace de vie, cuisine equipée, 3 ch., bureau, garage. Jardin d'env. 650 m². DPE : D
75 000 € F.A.I
Réf. : 9180 - CHÂTELLERAULT maison de plain pied à rafraichir, 3 chambres, beau salon/séjour beaux volumes - Garage séparé Terrain d'environ 780 m² - DPE E
LOCATIONS
Loyer mensuel H.C : 500 €
Réf. : 1104 - NAINTRÉ - Appartement F3 très bon état avec séjour et coin cuisine ouverte - 2 ch avec placards - Garage Cour et jardinet clos - Classe énergie : C
Honoraires T.T.C : 522 € - Dépôt garantie : 500 €
Loyer mensuel H.C : 502 €
Réf. : 1034 - INGRANDES - Belle maison de bourg F3 - Cuisine - Séjour - 2 grandes ch. Cave voutée - Grenier - Garage - Jardin clos Proche tous commerces - Classe énergie : F
Honoraires T.T.C : 528 € - Dépôt garantie : 502 €
CHÂTELLERAULT 05 49 02 02 20 - Plus de 35 ans d'expérience